L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 78. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 7 SEPTEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 7 SEPTEMBRE 1879.

La question de la dette d'Etat.

Il y a quelques jours, nous pouvions croire que l'ordonnance sur le règlement de la dette d'Etat serait ratifiée sans bien que la Constitution elle-même. Les partisans de la réduction du capital de la dette inchaient pied les uns après les autres et l'opposition dans la presse allait en diminuant et se réduisait à quelques journaux. Cependant, le dernier mot n'était pas dit. L'opposition pouvait encore railler ses forces. La discussion était loin d'être épuisée et, pour ce qui nous concerne, nous nous étions promis de la reprendre en temps opportun et d'exposer les considérations de l'alternative laissée au peuple sur la question de la dette d'Etat.

Le City Item avait déjà inséré plusieurs communications pleines de force sur la question. De ce que l'organe des porteurs de Bons s'était fait plus royaliste que le roi et avait prêché en faveur du rejet de l'ordonnance, il ne s'en suivait pas que les partisans de la réduction dussent forcément se rallier au compromis. Les protestations des créanciers contre la réduction de l'intérêt pouvaient n'être qu'une manœuvre pour amener les *républicateurs*, comme on les appelait, à se contenter de l'ordonnance et à laisser intact le capital.

Il était difficile, cependant, de juger du sort de cette mesure en présence de la diversité des opinions émises par la presse des campagnes. La dispute qui vient d'atteindre dans leurs mœurores plus de la moitié des paroissiens de la Louisiane, aura probablement pour effet, comme nous le disions hier, de modifier considérablement la disposition des esprits. Ayant à supporter une nouvelle perte de plusieurs millions, causée par un fléau du ciel, les électeurs de ces paroisses hésiteront à se charger encore du fardeau des dettes créées par le fléau terrestre du régime radical.

Mais avant d'examiner ce qu'il en sera à cet égard, nous devons faire mention d'une protestation qui s'est produite avant l'ouragan et dont l'auteur, par conséquent, n'a pas été influencé par la modification que le décastre du 1er septembre a fait subir à la face des choses.

Dans la numéro du 30 août du Shreveport *Standard*, nous trouvons une communication émanant d'un membre de la Convention, qui nie énergiquement que l'ordonnance sur la dette doive être considérée comme une mesure démocratique, une mesure de parti.

Le correspondant déclare qu'il a entendu avec la plus grande surprise MM. Land, Blanchard et Nutt recommander au peuple de voter en faveur de l'ordonnance comme étant une mesure démocratique. Le passage de l'ordonnance a bien été, le délégué le reconnaît, arrêté dans un caucus démocratique comme moyen de sortir d'une difficulté qui paraissait sans issue, mais c'est précisément parce que cette ordonnance remettait au peuple lui-même la solution d'une question, sur laquelle il était impossible de former une majorité dans la Convention, que plusieurs des adversaires de ce mode de règlement ont consenti à voter pour la proposition.

Ainsi, tandis que MM. Phelps, Breaux, Caffey et autres, qui s'étaient faits les défenseurs des Bons, ont déclaré qu'ils voteraient pour le passage de l'ordonnance dans le pouvoir d'obtenir mieux et en annonçant que, même si elle était ratifiée, les créanciers pourraient très bien refuser d'accéder au règlement, d'autres membres ont expliqué leurs votes en disant qu'ils voulaient par ce moyen renvoyer la question devant le peuple qui aurait la latitude de répudier le prétendu contrat de 1874, et que, quant à eux, en votant ainsi, ils n'entendaient nullement reconnaître la validité de la dette, ni en conséquence l'acceptation au peuple. Tel fut le sens des explications fournies par MM. Vance et Ogden, de Bossier, MM. Jenkins et Sutherlin, de De Soto, Henry, de Natchitoches, et autres.

Nous croyons avec le correspondant du *Standard* que l'intention de la Convention a été de laisser le peuple entièrement libre de décider la question, et aux raisons qu'il donne, nous ajouterons celle-ci qui est péremptoire, c'est que le droit a été réservé au peuple de voter séparément sur l'ordonnance, tandis que s'il se fût agi d'une mesure démocratique, l'ordonnance eût dû être comprise dans la Constitution même et ratifiée en même temps qu'elle.

Il serait à tous les points de vue impolitique que la Convention d'Etat qui doit se réunir à Baton-Rouge, assumât le droit de dicter au peuple la manière dont il devra voter sur cette ordonnance de la dette, et prétendît faire officiellement de cette question une mesure de parti, car il est certain que le parti se diviserait. Il faut laisser la question de la dette en dehors du programme du parti, et accorder aux électeurs démocrates toute latitude de voter dans un sens ou dans l'autre sur cette question, dont chacun doit être libre de discuter les mérites et les démérites.

Nous remercions nos estimables confrères du *Propagateur Catholique*, de leurs flatteuses remarques sur l'*Abeille* et de leurs bons souhaits à l'occasion de notre anniversaire. Le *Propagateur* s'exprime ainsi :

L'*Abeille* est entrée, le premier septembre, dans sa cinquante-troisième année. Elle occupe dans la presse des Etats-Unis une place distinguée et le succès répond pleinement aux efforts énergiques de nos honorables confrères. En Louisiane, ils exercent une incontestable et légitime autorité, due à l'indépendance et au talent dont ils font preuve dans la défense de leurs convictions.

Nous souhaitons sincèrement à l'*Abeille* le maintien de sa saine influence et la continuation de sa prospérité.

LE COURRIER DE HOUMA.—Cet excellent organe de la paroisse Terrebonne, nous assure à l'*Abeille* un article marqué au coin d'une chaleureuse sympathie, dont nous le remercions cordialement. L'espace nous manque pour reproduire cet article dans ce numéro.

OBSERVATIONS SUR LA FIÈVRE JAUNE. —Nous avons reçu du docteur Alcée Chastant, une brochure portant ce titre, que nous n'avons pas eu le temps de lire en entier mais qui nous paraît fort intéressante et instructive à en juger par les premières pages.

"Toutes les théories sur les causes et l'origine de la fièvre jaune, dit le docteur Chastant, restèrent sans leurs résultats, jusqu'à ce que des recherches scientifiques sérieuses soient faites simultanément par les conditions telluriques et météorologiques des différentes localités dans lesquelles la fièvre épidémique fait son apparition, et lorsque quand des recherches semblables auront faites dans les localités qui ont semblé en être exemptes, on aura fait de nombreuses recherches.

Placements avantageux et hypothèques présentés, moyennant rétribution, par Ernest Dupré, 101, Canal.

L'ouragan.

Nos lecteurs trouveront à la quatrième page, sous le titre de Louisiane, de longs détails sur les dégâts causés dans les paroisses par la tempête du 29 septembre.

L'INDUSTRIE SUCRIÈRE.—On trouvera à la troisième page la suite de l'article qui a paru dans notre numéro du 31 août sur l'industrie sucrière dans les pays transocéaniques. Nous avons plusieurs articles intéressants à publier sur la culture de la canne et la fabrication du sucre.

FEUILLETON—Nous terminerons mercredi la charmante nouvelle d'André Theuriet, *Le jour des Rameaux*, et nous commencerons jeudi la publication d'un roman très intéressant et très émouvant de Francis Derrick, *Olive Varcas*, traduit de l'anglais par Léon Bechet.

DISCOURS DE DANIEL WEBSTER.—La maison Little, Brown & Co, de Boston, vient de publier un magnifique volume de plus de 700 pages, les principaux discours prononcés par le grand orateur américain, Daniel Webster. Ce choix de discours fait précédé d'un essai de Edwin P. Whipple, Notament écrivain, sur Webster comme maître en style anglais. Un portrait admirablement gravé du célèbre homme d'Etat occupe la première page.

Ce recueil des œuvres de Webster peut être lu avec fruit non seulement par les jeunes gens qui veulent compléter leur éducation par l'étude des grands orateurs américains, mais encore par les hommes politiques et les hommes d'affaires qui pourront trouver dans les discours de Webster des arguments lumineux sur des questions qui sont encore d'actualité, bien qu'elles aient été modifiées par les circonstances : le tarif, le papier-monnaie, le crédit, les relations du travail et du capital, le service civil et les grands principes constitutionnels.

Le volume que viennent de publier MM. Little, Brown & Co., est d'ailleurs un splendide specimen de l'éloquence américaine.

ILLUSTRATED VISITORS' GUIDE.—Nous avons reçu un exemplaire de cette publication éditée par M. J. Curtis Waldo. C'est un volume in-8° de 230 pages, contenant une masse d'informations pour les personnes qui visitent la Nouvelle-Orléans, et illustré d'une cinquantaine de vignettes représentant les principaux monuments et les portraits d'un grand nombre d'hommes politiques ou d'hommes d'affaires. Le volume se vend 50 cents.

L'UNION FRANÇAISE.—Voici l'accueil de réception qu'a reçu de Memphis le vice-président de l'Union Française :

Memphis, Tenn.,
1er septembre 1879.

Monsieur Alph. Walz,
Nouvelle-Orléans.

Cher Monsieur,

A une réunion de la Société de secours, qui a eu lieu aujourd'hui, on a pris connaissance de votre prompte réponse à notre appel du 15 août dernier, et je viens par celle-ci, vous accuser réception de votre mandat de cent dollars.

Mille fois merci.

Tout à vous

L. LAURANSON,
Secrétaire.

Les machinistes et ouvriers en fer, cuivre, verre et bois, ayant des fonds, peuvent fabriquer et vendre des inventions patentées et nouvelles.—J. Benj. Chandler, 101 Canal.

ACADÉMIE DE ST. ALOYSIUS—Cette maison d'éducation que dirigent si habilement les Frères de l'ordre du Sacré Cœur, a fixé la réouverture de ses classes au premier jour du mois d'octobre prochain. Les familles désirant donner une éducation à la fois chrétienne et classique à leurs enfants ne sauraient les confier à des professeurs plus dignes que ceux de l'institution qui fait le sujet de ces lignes. Les langues française et allemande y sont enseignées sans frais additionnels.

VALSE CÉLÈBRE—Nous avons reçu de M. Philip Werlein, éditeur de musique, une valse célèbre de Bentz, arrangée par Sydney Lambert, et ayant pour titre : "Mon Etoile."

MUSIQUE.—Une valse et une mazurka, de composition récente, nous sont adressées par M. J. W. Eckert. Cette dernière qui a pour titre "Les Etoiles Filantes," est d'un pianiste parisien de distinction, M. Théodore Lack. Toutes deux compositions seront en vente dès demain au magasin de M. Louis Grunewald.

TRANSFERT DE BUREAU.—On voudra peut-être un avis inséré dans ce numéro, que la maison de commerce A. Carrière et fils a transféré son bureau de la rue des Ursulines à la rue Royale et Douane, au No 3 de la rue Carondelet.

POUR LA BAIE ST-LOUIS, MISSISSIPPI CITY ET BILOXI.—On verra plus loin un avis relatif au service du steamer Hérone et New Orleans. L'un partira de Nouveau Lac les lundis et les vendredis, revenant les mardis et les samedis; et l'autre partira les mercredis, revenant le jeudi matin.

MALAKOFF BITTERS.—Nous ne connaissons pas de Bitters qui se soient jamais accrédités aussi promptement dans le monde que les Malakoff Bitters; nous n'en connaissons pas non plus qui soient plus de droits à l'estime publique. Ils sont d'un goût agréable, parfait et possèdent tout à la fois des vertus précieuses. Beaucoup de gens atteints de débilité ont été ramis par l'usage soutenu de ces Bitters et beaucoup d'autres, sujets à la gastrite, en ont éprouvé un bien souverain. C'est sans doute, pour rendre hommage à toutes leurs qualités médicales, que le comité de récompenses à la dernière exposition universelle de Paris leur a décerné deux médailles. Ces Bitters se vendent partout.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.—La librairie française de MM. Hébert et Cie, rue de Chartres coin Bienville, est une des plus anciennes maisons du quartier français de la Nouvelle-Orléans, et elle est encore une des plus achalandées du Sud, soutenue le français, qui est la vérité notre ville. Son fondateur, M. Hébert, réside à Paris, où il a charge de la maison de cette ville où il dote il expédie à bref délai toutes les commandes de livres, papeterie et articles de Paris que lui transmet son associé, M. Billaud, qui réside depuis plusieurs années la maison de la Nouvelle Orléans.

La librairie française a établi des prix très modérés et elle se recommande spécialement aux écoles, aux professeurs et à tous les lecteurs. Elle distribue gratuitement et mensuellement un bulletin, dont la nouveauté, comme on le verra par l'annonce, embrasse tous les genres de littérature. Enfin, elle espère qu'elle deviendra à un grand rabais un assortiment considérable de papiers peints à dessins nouveaux.

—On sait que le ministre de l'intérieur a créé dans notre ville l'importante charge de surveiller les nouveaux des enfants assistés.

Depuis cette utile institution, les familles de notre ville ont pu s'adresser à l'appeler plus que Lopino nourrisseur.

Wanted Wants.—Cet établissement sait depuis longtemps la confiance du public. A cause de la grande quantité de demandes qui lui sont adressées par le commerce, il a été obligé de faire un choix parmi les employés qui se présentent. Ceux qui ont été choisis sont ceux qui ont donné le plus de satisfaction à leurs anciens patrons. Ceux qui ont besoin de commis, de garçons de bureau, de teneurs de livres, de caissiers, de sténographes, de vendeurs, de voyageurs, de représentants, de gérants, de contremaîtres, de surveillants, de chefs d'ateliers, de chefs de rayons, de chefs de bureaux, de chefs de comptoirs, de chefs de magasins, de chefs de succursales, de chefs de départements, de chefs de services, de chefs de sections